

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Godami Productions S.A., Ormont-Dessous**
2.

Décision de dissolution par: Président du Tribunal du District d'Aigle
3.

Date de la décision: 08.07.1998
4.

Echéance de préavis des créances: **18.10.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Jean-Pierre Amiel, Expression Cie Amiel, 1861 La Comballaz
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Le liquidateur se réserve le droit de procéder à une liquidation anticipée au sens de l'art 745 al. 3 CO

Etude du notaire Charles-Pascal Ghiringhelli

1860 Aigle

(00643638)